

Berne, le 22 février 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Article constitutionnel « Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie » : H+ favorable

**L'association suisse des hôpitaux H+ soutient l'article constitutionnel « Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie », qui sera soumis au vote populaire le 1<sup>er</sup> juin 2008. H+ avait déjà approuvé cette disposition lors de la procédure de consultation et salue l'impulsion libérale qu'elle apporte.**

Le 21 décembre 2007, les deux chambres du Parlement ont approuvé ce contre-projet à l'initiative populaire de l'Union démocratique du centre. Depuis, l'UDC a retiré son texte intitulé « Pour une baisse des primes d'assurance maladie dans l'assurance de base ».

L'article constitutionnel renforce les principes de qualité et d'économicité. Priorité dans la Loi fédérale sur l'assurance-maladie doit être accordée à une distinction fondamentale entre la notion ancienne de planification et celle, nouvelle, de concurrence, entre la conduite ancienne selon les coûts et celle, nouvelle, selon les prestations. A cet égard, le contre-projet apporte une clarification bienvenue.

#### Prochaine étape : une vue d'ensemble sur la santé

H+ se prononce en faveur d'un élargissement de l'article constitutionnel dans une seconde étape, de telle sorte qu'il englobe le monde de la santé dans son ensemble. L'association soutient ainsi le principe de l'initiative parlementaire (06.444) du groupe radical et de Felix Gutzwiller intitulée « Dispositions constitutionnelles relatives à la santé. Cadre libéral et collaboration entre la Confédération et les cantons ».

Informations complémentaires:  
**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Charles Favre, président  
Tél. portable: 079 621 08 93  
E-mail: charles.favre@parl.ch

Informations complémentaires:  
**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Bernhard Wegmüller, directeur  
Tél. B.: 031 335 11 00, portable: 079 635 87 22  
E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch